

REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
du 19 mars 2010

Question posée par l'UNSA: Rachat RTT 2009 (question UNSA n°1575)

Les statistiques fournies par la DRH en réponse à notre question de février dernier ne répondent que très partiellement à notre demande, et ce malgré nos remarques exprimées en séance. Merci de compléter le tableau en indiquant le nombre de bénéficiaires, par qualification et répartition H/F, en distinguant pour les DET ceux au forfait, pour les années 2008 et 2009.

Réponse :

Voir tableau. Les données ci-jointes comportent des demandes de rachat non encore parvenues au service de la gestion du temps à la DRH de l'EP lors de la dernière réunion des DP.